

Aarau, 2 novembre 2019

ENFIN DES RENTES! DÉCENTES!

ENDLICH ANSTÄNDIGE RENTEN!

> Concept et réalisation: PS60+ - GT Politique <u>sociale</u>



Et la réalité?







LES FAITS

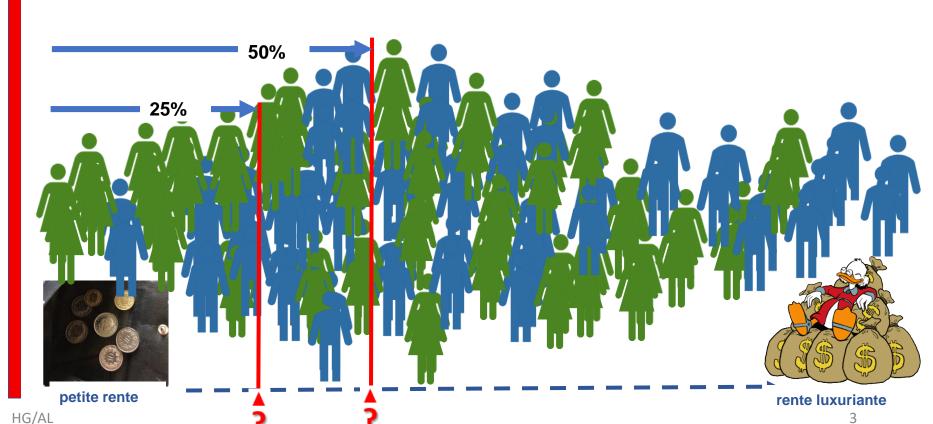






La structure des rentes

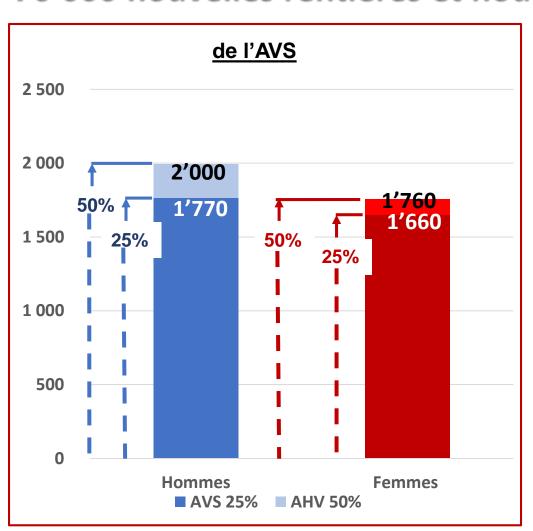
Quelle rente touchent les rentières et les rentiers?





Structure des rentes

76'000 nouvelles rentières et nouveaux rentiers en 2017



La moitié des hommes touchent une rente AVS inférieure à 2'000 francs et un quart une rente inférieure à 1'770 francs.

La moitié des femmes touchent une rente AVS inférieure à 1'760 francs et un quart une rente inférieure à 1'160 francs.

Ces chiffres concernent l'âge de retraite usuel de 64 et 65 ans



Structure des rentes

Rentes du 2e pilier

Bénéficiaires des rentes du 2ème pilier

Deux tiers des hommes...

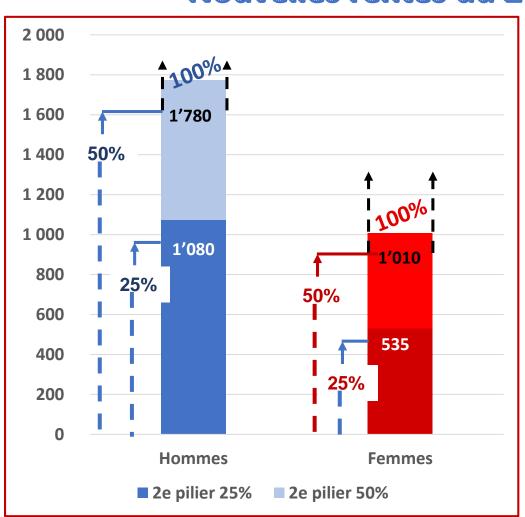
Seulement un tiers des femmes...

... touchent une rente de la prévoyance professionnelle



Structure des rentes

Nouvelles rentes du 2e pilier



La moitié des hommes touchent une rente du 2e pilier inférieure à 1'780 francs et un quart une rente inférieure à 1'080 francs.

La moitié des femmes touchent une rente du 2e pilier inférieure à 1'010 francs et un quart une rente inférieure à 535 francs.

Ces chiffres concernent l'âge de retraite usuel de 64 et 65 ans.

Données: Statistique des nouvelles rentes, OFS / Grafique: HG 6



Souvent, à faible rente AVS -

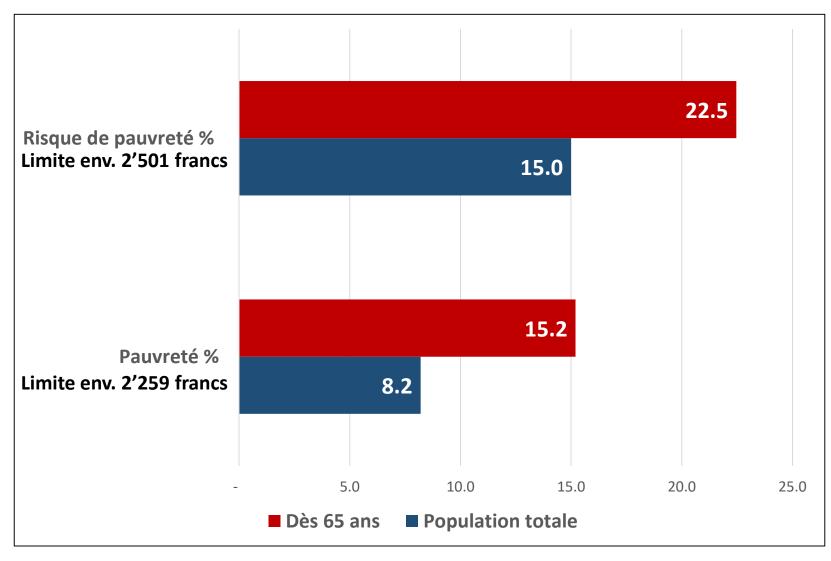
petite ou misérable rente de 2e pilier

Les nentiers et nentières en Suisse ne vivent pas dans les noses...





La pauvreté des personnes âgées en Suisse

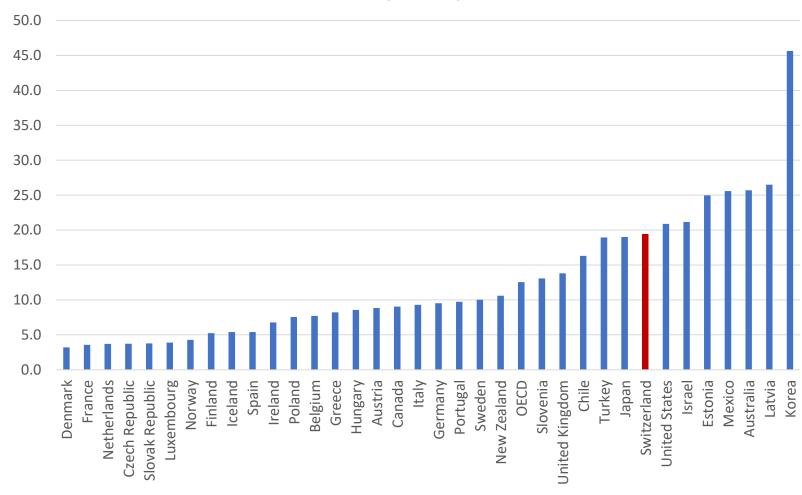


Données: OFS 2019 / Graphique: HG



.... en comparaison internationale

OECD Income poverty rates 2014



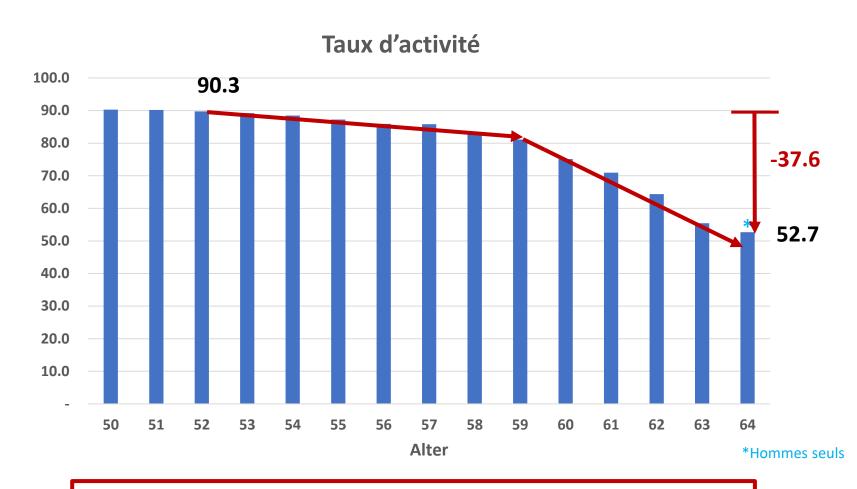




>>> Lien pour l'émission



Taux d'activité rémunérée

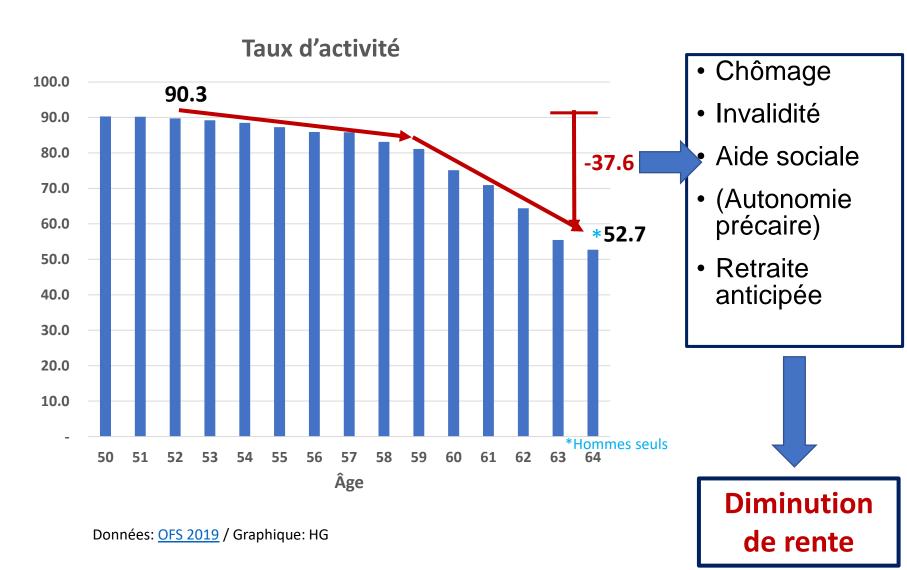


Si toutes les personnes travaillaient jusqu'à l'âge légal de 64/65 ans, il manquerait 160'000 places de travail!!

Données: OFS 2019 / Graphique: HG



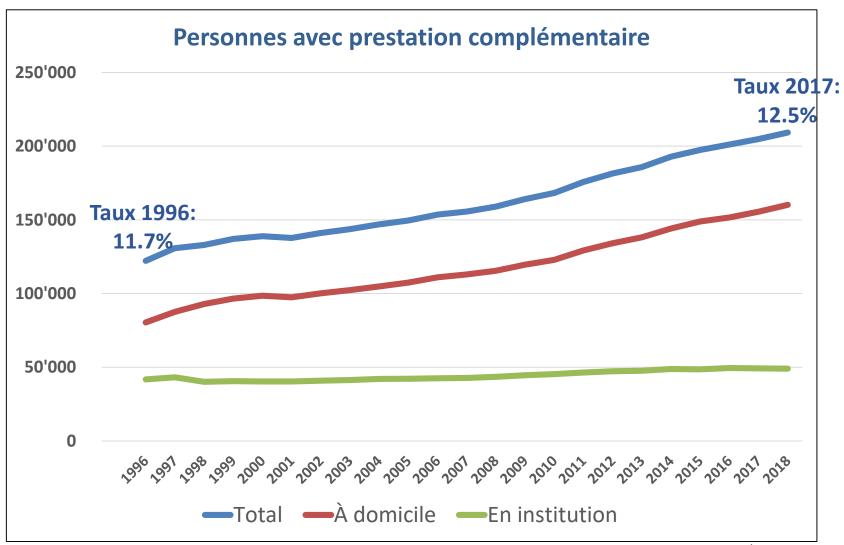
Taux d'activité



HG/AL



Prestations complémentaires



Données: OFAS 2019 / Graphique: HG



Prestations complémentaires

Règlement actuel

- Besoin vital 1'620.-
- Loyer 1'100.-
- Caisse maladie env. 450 (prime moyenne selon canton de domicile)
- Env. 3'200 pour une personne seule
- Conditions:
- Les revenus tels rentes, etc. et 10% de la fortune qui dépasse 37'000 francs sont déduits

Nouveau dès 2021:

- Loyers plus élevés (différent selon le canton)
- Plus forte prise en compte de la fortune, des donations et des dépenses exagérées

HG/AL 14

PS PS

Zuhause oder ins Heim?





Aide à domicile

Que doit payer la cliente / le client?

- La franchise annuelle de la caisse maladie
- 10% des frais médicaux
- Participation du patient aux frais des soins (au maximum 15.95 francs par jour, selon le canton)
- Les frais de l'aide à domicile (selon le canton, ils sont partiellement pris en charge par l'aide complémentaire



Aarau, 2 novembre 2019

ENFIN DES RENTES! DÉCENTES!

ENDLICH ANSTÄNDIGE RENTEN!

> Concept et réalisation: PS60+ - GT Politique <u>sociale</u>